PROCES VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURES

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Mûres, se sont réunis à 19h30, salle Pierre REIGNIER, sous la présidence de Monsieur David DUBOSSON, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Daniel BALBO, Jean-Paul BERTHOD, Emmanuel BOUVIER, Etienne DENIGER, Jennifer DOMINGUES, David DUBOSSON, Florence HERITIER DAVIET, Christelle MEINDER, Adeline MULOT, Pascal PETRINI, Delphine POLLIER, Julie ROUPIOZ

ETAIENT EXCUSES

Geoffrey PROUILLET

POUVOIRS DONNES

Marlène BOULEN à Daniel BALBO
Thomas JACQUET à Jean-Paul BERTHOD

SECRETAIRE DE SEANCE :

Daniel BALBO

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	15
Présents	12

ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Le procès-verbal du 28 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

ACTION SOCIALE

- CCAS de RUMILLY : renouvellement de la convention pour l'épicerie solidaire Jeanne BURDIN
- Colonies de vacances : renouvellement de la convention pour participation aux séjours de vacances

ENERGIES RENOUVELABLES

- Zones d'accélération des énergies renouvelables : définition

POLICE RURALE

- Projet de recrutement de gardes champêtres par le PNR du massif des Bauges : intention de participation

TRAVAUX

- Local technique ensemble PAC bâtiment école : devis

FINANCES

- Bâtiment école : rénovation énergétique - Demande de financement au titre du Contrat Région du territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy
- Bâtiment école : Rénovation énergétique - Demande de financement au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- Appartement SEMNOZ : dédommagement suite à la panne de chauffage
- Appartement CHERAN : dédommagement suite à la panne chauffage

Monsieur le Maire propose l'ajout suivant à l'ordre du jour : création et maintenance d'un site internet - Approuvé à l'unanimité

ACTION SOCIALE

- **CCAS de RUMILLY : renouvellement de la convention pour l'épicerie solidaire Jeanne BURDIN**
  Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention pour l'épicerie solidaire Jeanne BURDIN pour l'année 2024 d'un montant de 451,00 €

- **Colonies de vacances : renouvellement de la convention pour participation aux séjours de vacances**
  Le conseil municipal approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention signée en 1991 avec la FOL/UFOVAL pour favoriser le départ en centres de vacances des enfants de la commune.
  Convention renouvelée sur la base de 6,15 € par jour et par enfant.

ENERGIES RENOUVELABLES

- **Zones d'accélération des énergies renouvelables : définition**
  Après exposé fait par Daniel BALBO, adjoint en charge de l'urbanisme, le conseil municipal approuve à l'unanimité la cartographie présentée concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables pour le photovoltaïque en toiture et parking.

POLICE RURALE

- **Projet de recrutement de gardes champêtres par le PNR du massif des Bauges : intention de participation**
  Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges de recruter deux gardes champêtres pour assurer la police rurale des communes membres.
  Il propose que la commune participe à la mobilisation des agents susnommés à hauteur de 5 jours par an pour un coût de 246,65 € par jour de mobilisation et ce pour une durée minimale de 5 années.
  Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité

TRAVAUX

- **Local technique ensemble PAC bâtiment école : devis**
  Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise RAVIER Gérard pour la fabrication et la pose d'un local technique pour abriter les pompes à chaleur du bâtiment de l'école primaire.
  Ce devis s'élève à un montant de 8 946,92 € HT et 10 736,30 € TTC.
  Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer ledit marché.
  Demande approuvée à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION.

FINANCES

- **Bâtiment école : rénovation énergétique - Demande de financement au titre du Contrat Région du territoire de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy**
  Monsieur le Maire demande, après en avoir exposé les raisons, au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de financement au titre du contrat Région du Territoire de la communauté d'agglomération du Grand Annecy, pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire de la commune pour un montant de 175 307.00 € HT.
  Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de financement.

- **Bâtiment école : Rénovation énergétique - Demande de financement au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)**
  Monsieur le Maire demande, après en avoir exposé les raisons, au conseil municipal de l'autoriser à déposer une demande de financement au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école primaire de la commune pour un montant de 175 307.00 € HT.
  Le conseil municipal approuve à l'unanimité la demande de financement.

- **Appartement SEMNOZ : dédommagement suite à la panne de chauffage**
  Monsieur le Maire demande au conseil municipal de consentir une réduction de 100.00 € du loyer du mois de mars de Monsieur et Madame Jean-François et Emilie WUJEK, locataires de l'appartement Chéran, en compensation du surcoût de chauffage et des désagréments occasionnés par les nombreux problèmes de chauffage liés aux pannes successives de la pompe à chaleur.
  Le loyer mensuel actuel de 900,42 € sera réduit à 800,42 €.
  Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, la réduction du loyer du mois de mars de M. et Mme WUJEK à 800,42 €.

- **Appartement CHERAN : dédommagement suite à la panne chauffage**
  Monsieur le Maire demande au conseil municipal de consentir une réduction de 100.00 € du loyer du mois de mars de Madame Isabelle JACQUET-FRANCILLON, locataire de l'appartement Semnoz, en compensation du surcoût de chauffage et des désagréments occasionnés par les nombreux problèmes de chauffage liés aux pannes successives de la pompe à chaleur.
  Le loyer mensuel actuel de 946,92 € sera réduit à 846,92€.
  Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité, la réduction du loyer du mois de mars de Mme JACQUET-FRANCILLON à 846,92 €.

- **Création et maintenance d'un site internet**
  Après examen des différents devis concernant la création du site internet de la commune, Monsieur le Maire propose de retenir la proposition de l'entreprise VAS-Y-PAULETTE, plus en accord avec les attentes des élus (site facilement administrable, arborescence simple) pour un montant de 4 700,00 € HT et 5 640,00 € TTC.
  Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire.

Le secrétaire de séance
Daniel BALBO

Le Maire
David DUBOSSON

MAIRIE DE MUSIÈGES 74 (Hte SAVOIE)